

Réponse de Madame Paulette PICARD, LR-UDI
Candidate aux législatives, 1^{ère} circonscription de l'Indre

1/-Apprentissage :

L'apprentissage, l'alternance sont des modes de formation d'excellence permettant l'intégration dans l'entreprise et la société. Je veux professionnaliser l'orientation. Bien souvent hélas, l'apprentissage reste une voie de garage.

-En développant l'immersion dans les entreprises dès 14 ans, ce qui permettra soit de découvrir la large palette des métiers, ou conforter un choix déjà exprimé, nous éviterons le nombre important de décrocheurs, mais aussi nous donnerons l'espoir aux familles et aux jeunes qu'il y a des avenir possibles.

Statut de l'apprenti :

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail, au regard du travail effectif un salaire est versé. Lorsque l'économie est en tension, l'entreprise se concentre sur son cœur de métier et néglige la formation.

C'est pourquoi si on crée un système d'immersion de découverte des métiers sous statut scolaire, dès 14 ans le jeune pourra s'affirmer dans son choix et être ainsi opérationnel à 16 ans.

- Je proposerai l'obligation de se former pour les jeunes recevant des allocations : comme le RSA ou la garantie jeune.

-Je défendrai les bourses au mérite pour tous les étudiants y compris les apprentis.

- faire Reconnaître la mission des maîtres d'apprentissage dans la transmission des savoirs sous forme de prime.

Enfin je n'accepte pas que notre pays la France ait 25 % de sa jeunesse au chômage. Je soutiendrai un grand plan pour l'avenir de notre jeunesse afin que chaque jeune soit à l'école en formation en emploi.

2/- Soutenir les emplois qualifiés.

La baisse des charges sur bas salaires est fixé par le seuil de rémunération (smic) les emplois qualifiés sont rémunérés au-delà de ceci.

Nos entreprises sont écrasées par les charges, c'est donc une nouvelle politique économique qu'il faut déployer et par là-même la question des salariés qualifiés trouvera sa réponse.

3/-VAE

La validation des acquis de l'expérience doit être accessible à tous elle permet la reconnaissance d'acquis professionnels.

Oui l'expérience est un atout,

oui la reprise des chemins de l'école est impossible pour certains.

Il faut trouver sa juste articulation avec les diplômes académiques.

Dans cette mouvance d'uberisation de notre société portée par le pouvoir politique et les demandes individuelles, je serai très attentive qu'il n'y ait pas une dévalorisation de nos diplômes.

Pour moi le risque est là !

4/- Concurrence sociale et fiscale

Oui il faut plus de lisibilité, plus d'équité et permettre à chacun de vivre dignement de son métier.

5/- Travailleurs détachés.

Je soutiendrai qu'un travailleur détaché soit soumis aux mêmes règles et code du travail dans le pays où il exerce comme tous les salariés de ce pays.

6/- Financement des entreprises.

Oui je suis favorable pour que tout chef d'entreprise puisse prévoir l'avenir.

En lui permettant de provisionner un investissement futur justifié.

En fixant des règles par exemple : Soit un plafond, soit un pourcentage ainsi que la durée pour réinvestir.

7/-EIRL

Oui je suis favorable à la clarification des différents statuts et surtout protéger le patrimoine de l'entrepreneur.

8/- RSI

Cette question se pose sur l'ensemble de la protection sociale.

Garderons- nous un système de répartition où allons-nous vers plus d'assurance individuelle ?

Pour le RSI la lisibilité de son fonctionnement la transparence de sa gestion en fait un système qui ne satisfait pas ses affiliés.

Je ne crois pas comme certains le propose que la solution serait de le fondre dans le régime général de la sécurité sociale. Pour la simple raison : la gestion de la sécurité sociale est basée sur le paritarisme. Le RSI est un régime pour les indépendants géré par leurs représentants.

Il faut exiger plus de transparence plus d'engagement.

9/- Conjoint collaborateur

Le statut des conjoint collaborateur a été une grande avancée sociale, permettant ainsi une couverture sociale est une pension de réversion. Il faut concrétiser la loi de 2007 afin que tous les conjoints collaborateurs bénéficient d'une couverture sociale et d'une reconnaissance.

10/- Innovation

L'innovation est partout, bien souvent on considère l'innovation sous son angle technologique.

L'innovation dans les services, dans le management dans la transition énergétique, écologique, les entreprises artisanales ont autant d'atouts que les grands groupes ou les grandes entreprises.

Pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide il faut agir sur le cahier des charges établies par les collectivités ou les directives, En particulier le conseil régional.

Alors, circuit de proximité, économie circulaire, savoir-faire ancestraux, l'impulsion du numérique, De la 3D, prouvera que l'artisanat est tournée vers son avenir.

11/- Numérique

La transformation numérique va impacter notre société tout comme l'imprimerie a pu le faire.

Les chambres de métiers ont pour mission d'accompagner leurs ressortissants tant dans les domaines de la formation, de l'acquisition de nouveaux usages et des nouvelles technologies.

Transformation dans l'administration

Transformation dans la production

Transformation dans la vente e-commerce

Transformation dans la gestion et le management.

Toute l'économie est impacté à nous de s'ouvrir sur le XXIe siècle et sur Le Monde.

La sécurité à tous les niveaux sera l'enjeu de ce siècle.

12/-Chambre des métiers de l'artisanat

Les réseaux consulaires dont fait partie les chambres de métiers sont des établissements publics intermédiaires , ainsi en a voulu le législateur.

Aujourd'hui ce même législateur detricote , accentue la déshérence de notre territoire , réfute nos liens avec les entreprises , pensant que le numérique remplacera l'homme.

Oui le numérique est un outil au service de l'homme,

Oui la chambre des métiers est au service de son territoire, de ces hommes et de ces femmes qui en font la richesse et son attractivité.

En éloignant les centres de décision, on s'éloigne du besoin de chaque territoire ; alors la pensée unique fera son œuvre.

Je ferai tout pour réduire la fracture territoriale en maintenant des services de proximité en lien avec ses entreprises.

Notre ruralité doit être entendue, écoutée.